



Municipalité de Sainte-Sabine

12 JUILLET 2017

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu lundi 7 août à 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL.

Le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances, soit du 21 au 28 juillet inclusivement. **Les messages seront retournés à notre retour le lundi 31 juillet.**

FERMETURE DU SERVICE D'URBANISME

Le service d'urbanisme sera fermé du 30 juillet au 19 août. **Mme Bouchard sera de retour le 21 août.** Aucun permis ne sera émis pendant cette période.

Municipalité Sainte-Sabine

185 rue Principale
Sainte-Sabine, Qc
J0J 2B0

Téléphone

450-293-7686

Télécopie

450-293-7604

Adresse électronique

administration@saintesabine.ca

Site internet

www.saintesabine.ca

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi
De 8h à 12h et 13h à 17h

Fermé

Vendredi

ÉLECTIONS 2017



Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a lancé un outil d'information électronique sur les élections municipales.

Vous y trouverez une foule d'informations utiles, tant pour les élus, les présidents d'élections que les citoyens. Vous pouvez fureter sur ce site Web en vous rendant au :
<http://presentezvous.gouv.qc.ca/>

BIBLIOTHÈQUE

Service gratuit pour les résidents de Sainte-Sabine
Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont :
-mercredi : 13h30 à 17h00 et 19h00 à 20h30
-vendredi : 19h00 à 20h30.

La bibliothèque sera fermée du 20 août au 2 septembre 2017
pour la période des vacances estivales.

LA VENTE ANNUELLE DE LIVRES USAGÉS
se poursuit tout l'été à 5\$ le sac (la bibliothèque fournit le sac)
faites vite il reste de très bons titres.

DONS DE LIVRES USAGÉS

Nous ramassons les livres usagés en bon état, ils serviront dans la collection à la bibliothèque ou vendus à la vente annuelle.
Merci!

FÊTE FAMILIALE PARC DES LIBELLULES

Une Fête au Parc des Libellules aura lieu le samedi 26 août prochain. Le Comité des fêtes et des parcs, composé de mesdames Julie Balthazard, Mylène Groleau et Nathalie Montminy, vous proposera diverses activités tout au long de la journée. Suivez la publication du mois d'août pour connaître la programmation. (Voir feuille ci-jointe)

MUSÉE ÉCOLE DE SAINTE-SABINE

Retournez dans le temps en visitant la petite école de rang no.5. située au 190 Rang Campbell à Sainte-Sabine.

Un guide vous donne rendez-vous pour vous raconter l'histoire et le vécu de nos écoles d'antan dans ce milieu rural.

Le Musée est ouvert du 29 juin au 20 août 2017 de 10h00 à 17h00 du jeudi au dimanche.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au bureau de la municipalité de Sainte-Sabine au 450-293-7686.

MA PISCINE EST-ELLE SÉCURITAIRE?



Si la surveillance et la vigilance sont primordiales pour prévenir la noyade chez les jeunes enfants, le contrôle de l'accès à la piscine résidentielle l'est encore plus. Sur le site www.baignadeparfaite.com vous retrouverez des outils et des informations pratiques pour aider les propriétaires de piscine à rendre leur installation conforme et sécuritaire.

Également, vous pouvez vérifier vous-même si votre piscine est sécuritaire et conforme à la nouvelle réglementation provinciale en vigueur depuis le 22 juillet 2010 pour les nouvelles installations grâce au **Test d'autoévaluation**.

Vous trouverez de l'information sur les formations en intervention d'urgence.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
4545, avenue Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succ. M
Montréal, Qc H1V 3R2
alerte@sauvetage.qc.ca
<http://www.sauvetage.qc.ca/>



Pour joindre la tournée mapiscinesecuritaire.com : mapiscinesecuritaire@sauvetage.qc.ca

CIRCULER À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ



Avec l'arrivée de l'été, les cyclistes sont de nouveau présents sur les routes ou à leurs abords. La MRC de Brome-Missisquoi étant une région très prisée des cyclistes en saison estivale, les policiers de la Sûreté du Québec invitent donc l'ensemble des citoyens, qu'ils soient automobilistes ou cyclistes, à être vigilants afin de s'assurer d'un partage sécuritaire de la route.

Les cyclistes font partie des usagers de la route les plus vulnérables puisqu'ils ont peu de protection et qu'ils sont moins visibles. Afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision, les cyclistes doivent s'assurer de respecter la signalisation routière, tout comme les automobilistes.

De plus, selon le Code de la sécurité routière, ils devraient toujours :

- circuler à l'extrême droite de la chaussée
- signaler leurs intentions lors des virages, des ralentissements et des arrêts
- circuler à la file lorsqu'ils roulent en groupe ; un maximum de 15 cyclistes est permis
- demeurer à califourchon et tenir le guidon du vélo en tout temps ;
- rouler dans le sens de la circulation.

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, « les blessures à la tête sont la cause d'environ 60 % des décès chez les cyclistes ». Le port du casque est donc fortement recommandé. S'assurer que son vélo est en bon état et le munir de réflecteurs est également conseillé.

Règles pour les automobilistes :

Au moment de dépasser un cycliste, gardez un espace de sécurité minimum de 1,5m entre votre véhicule et les cyclistes. Le Code de sécurité routière autorise le conducteur à franchir une ligne continue pour dépasser une bicyclette dans la mesure où il peut le faire sans danger.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec pour plus d'informations sur la sécurité à vélo.

NOS CADETS DE RETOUR POUR UNE 7E SAISON



Les cadets de la Sûreté du Québec sont de retour à compter d'aujourd'hui dans plusieurs municipalités de la province. Pour une 7e saison, ils assureront une présence et une surveillance dans les quartiers et les parcs, participeront à des événements locaux et prendront part à des activités de relations communautaires.

Cette année, 86 étudiants ou diplômés en techniques policières ont été embauchés dans le cadre du Programme de cadets de la Sûreté du Québec déployé en partenariat avec les municipalités qui reçoivent les cadets. Ce programme constitue une expérience de travail enrichissante pour les futurs policiers. En effet, il se distingue par la qualité de la formation qu'il offre aux cadets ainsi que par l'encadrement dont ils bénéficient tout au long de la saison.

Au cours de la saison 2016, 66 cadets de la Sûreté du Québec ont réalisé plus de 12 177 activités reliées à leur mandat. Parmi ces activités, soulignons que 80 % des heures d'activités des cadets ont été consacrées à de la surveillance à pied ou à vélo. Chaque année, la présence des cadets contribue à accroître le lien de proximité avec la population et permet à des jeunes d'acquérir une expérience de travail inoubliable.

Pour plus d'informations sur le Programme de cadets, le public est invité à visiter notre site web et à suivre les activités des cadets sur les médias sociaux de la Sûreté du Québec.

CONCOURS – PHOTOGRAPHIE TA BANDE RIVERAINE

Depuis maintenant cinq ans, les citoyens de la MRC plantent des arbustes dans leurs bandes riveraines. Afin de voir comment les arbustes se sont bien développés et comment les bandes riveraines sont belles, la MRC lance le concours « Photographie ta bande riveraine ». Les citoyens de la MRC Brome-Missisquoi doivent prendre leur bande riveraine en photo, remplir le bulletin de participation et ainsi courir la chance de gagner un des cinq prix suivants!



Le concours aura lieu du 13 mai au 28 août 2017.

Prix à gagner* :

Un des prix suivants d'une valeur de 540 \$:

- Un panier de produits locaux offert par la **MRC Brome-Missisquoi**.
- Une excursion en kayak offert par **Kayak Bedford**.
- Location d'embarcation offert par le **Centre de la Nature Cowansville**.
- Location d'embarcation nautique à Glen Sutton offert par **Canoë et co**.
- Laissez-passer familial d'une journée offert par le **Zoo de Granby**.

* Consultez les règlements du concours pour plus de détails sur les prix à gagner.

Pour remplir le bulletin de participation et envoyer vos photos, rendez-vous au <http://mrcbm.qc.ca/concours-photo>.